

Installation de Thierry Escaich au fauteuil de Jacques Taddei

Le mercredi 10 juin 2015 à 15h30



© Sébastien Erome

Le 10 juin prochain, le compositeur Thierry Escaich sera installé officiellement au sein de l'Académie des beaux-arts en tant que membre de la section de composition musicale au fauteuil de Jacques Taddei (1946-2012).

Thierry Escaich avait été élu au cours de la séance plénière du 6 mars 2013.

Au cours de cette cérémonie sous la Coupole de l'Institut de France, Laurent Petitgirard, membre de la section de composition musicale, prononcera le discours d'installation de Thierry Escaich avant d'inviter ce dernier à faire, selon l'usage, l'éloge de son prédécesseur. À l'issue de la cérémonie, son épée lui sera remise par François Derveaux, Président directeur général des Editions Billaudot.

Repères biographiques

Compositeur, organiste et improvisateur, Thierry Escaich est une figure majeure de la scène musicale contemporaine et l'une des plus originales ; il considère les trois aspects de son art comme des éléments indissociables, concourant dans un même élan à traduire un univers intérieur foisonnant, un besoin irréprensible d'expression.

Né en 1965, Thierry Escaich enseigne depuis 1992 l'improvisation et l'écriture au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, où il a lui-même remporté huit premiers prix.

Titulaire depuis 1997 de la tribune de Saint-Étienne-du-Mont à Paris, où il succède à Maurice Duruflé, il se produit comme organiste dans le monde entier. Partout, il enthousiasme le public en mêlant les œuvres du répertoire à ses propres compositions et à des improvisations.

En tant que compositeur, il se fait remarquer dès 1989 en remportant le prix de la Fondation franco-américaine Florence-Blumenthal, puis avec des œuvres comme le concerto pour saxophone *Le Chant des ténèbres* ou *Ad ultimas laudes*, pour douze voix mixtes. Son œuvre comporte aujourd'hui une centaine de pièces, qui séduisent un large public par leur refus de l'expérimentation stérile, leur hédonisme sonore, leur fièvre rythmique. Elles ont reçu de nombreuses récompenses, notamment le grand prix des Lycéens (2002), le grand prix de la Musique symphonique de la Sacem en 2004 et, à trois reprises (2003, 2006 et 2011), une Victoire de la musique dans la catégorie « Compositeur de l'année ».

S'il compose volontiers pour son propre instrument (pièces solistes, musique de chambre, deux concertos, *La Barque solaire* pour orgue et orchestre), Thierry Escaich aborde les genres et les effectifs les plus variés, toujours à la recherche de nouveaux horizons sonores. Son style si personnel transparaît aussi bien dans l'intimité de la musique de chambre que dans de vastes fresques comme *Chaconne* (2000) et *Vertiges de la croix* (2004) pour orchestre, ou *Le Dernier Évangile*, oratorio pour double chœur, orgue et orchestre (1999). En 2010, il compose un ballet pour le New York City Ballet, et son premier opéra, *Claude*, sur un livret de Robert Badinter d'après Claude Gueux de Victor Hugo, est créé à l'Opéra national de Lyon en 2013.

Sa passion pour le cinéma le conduit à improviser régulièrement sur des films muets à l'orgue ou au piano tels que *Le Fantôme de l'Opéra* et *Métropolis*.

Thierry Escaich a été compositeur en résidence auprès des orchestres nationaux de Lille, de Bretagne et collabore avec des orchestres comme le New York Philharmonie ou l'Orchestre de Paris. Sa musique est inscrite au répertoire des plus grands orchestres aussi bien en Europe qu'aux États-Unis ; elle est défendue à travers le monde par le chœur de Radio France, le chœur de la BBC et des musiciens tels que Paavo Järvi, Valery Gergiev, Lothar Zagrosek, Renaud et Gautier Capuçon, Paul Meyer, John Mark Ainsley ou le Quatuor Voce.

L'épée de Thierry Escaich

Faite d'un entrelacs de formes et signes musicaux liés à l'écriture ou l'interprétation, elle symbolise l'enlacement des racines et pratiques musicales qui gouvernent le compositeur depuis son enfance.

L'Académie des beaux-arts

L'une des cinq Académies composant l'Institut de France, l'Académie des beaux-arts encourage la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique en France et à l'étranger. Constituée autour de l'idée de pluridisciplinarité, la Compagnie réunit cinquante-sept membres répartis au sein de huit sections artistiques.

La section de composition musicale est composée de Jean Prodromidès, Laurent Petitgirard, François-Bernard Mâche, Edith Canat de Chizy, Charles Chaynes, Michaël Levinas, Gilbert Amy, Thierry Escaich.

Relations avec la presse

Véronique Furlan – Accent Tonique
8 rue de la Folie Méricourt – 75011 Paris
01 74 80 48 26
06 09 56 41 90
accent-tonique@neuf.fr

Académie des beaux-arts

Hermine Videau-Sorbier
Responsable de la communication
23 quai de Conti – 75006 Paris
01 44 41 43 20
com@academie-des-beaux-arts.fr
www.academie-des-beaux-arts.fr